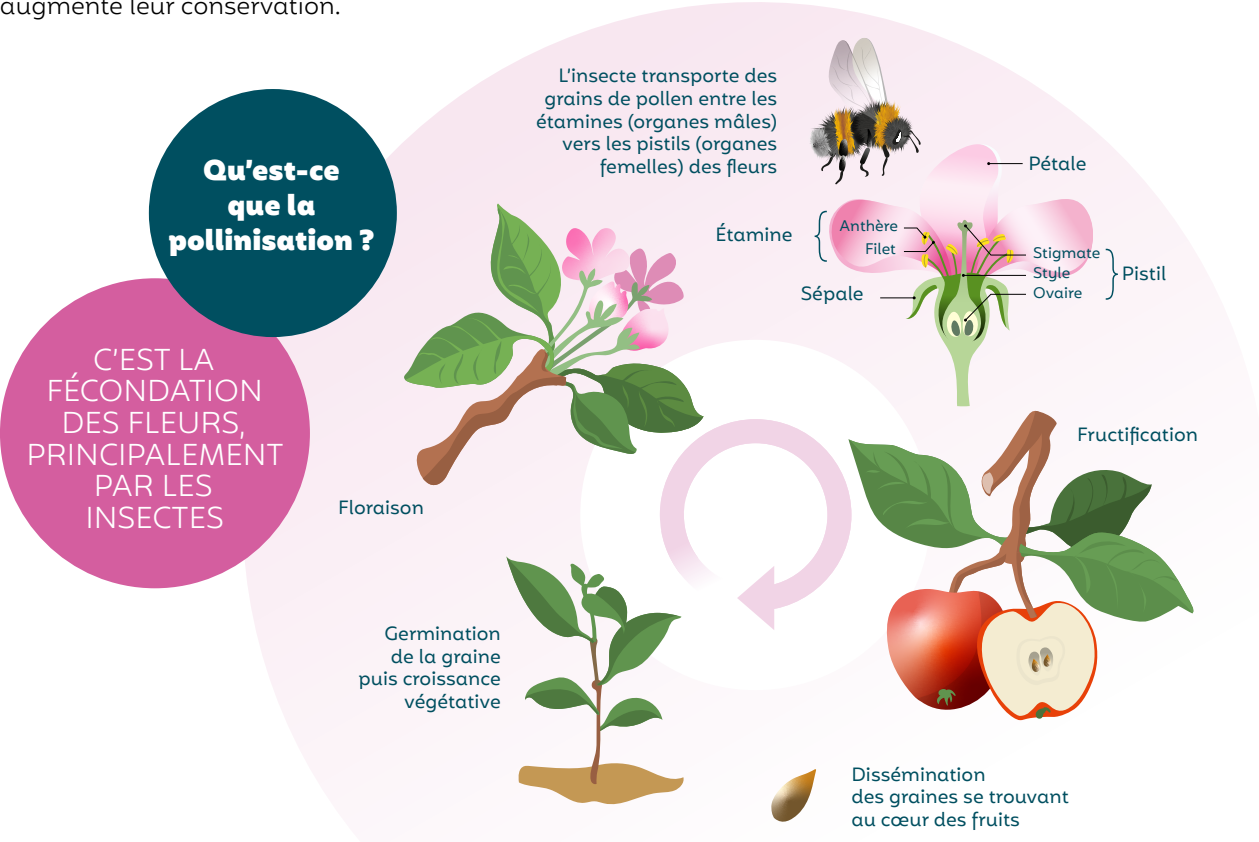


Pourquoi agir en faveur des insectes pollinisateurs ?

Les insectes pollinisateurs, abeilles, bourdons, fourmis, guêpes, mouches, papillons ou encore scarabées..., jouent un rôle majeur dans la pollinisation (préalable incontournable à la reproduction sexuée) et donc la pérennisation des plantes sauvages. En effet, la pollinisation entre différents individus d'une même espèce de plante favorise une diversité génétique qui améliore la résistance des végétaux aux maladies. Les pollinisateurs participent ainsi au bon fonctionnement et à l'équilibre des écosystèmes.

En Europe, 84 % des cultures (fruitière, légumière ou de grandes cultures comme le colza ou le tournesol) dépendent de l'activité pollinisatrice des insectes. Une bonne pollinisation conditionne la quantité (rendements), mais aussi la qualité des fruits (teneur en minéraux, vitamines...), ainsi que leur valeur gustative, leur aspect et augmente leur conservation.



Sources
1. Arthropologia / 2. Plan National en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation 2021-2026 du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation / 3. IPBES

A propos de CNR

1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable, CNR transforme l'énergie de l'eau du soleil et du vent pour accélérer la transition écologique des territoires. Concessionnaire du fleuve Rhône depuis 1934, CNR remplit ses 3 missions solidaires confiées par l'Etat : produire de l'hydroélectricité, développer la navigation, favoriser l'irrigation des terres agricoles, les revenus issus de la vente de l'électricité contribuant à financer les autres missions. CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts) avec ENGIE comme actionnaire industriel de référence.

CNR dispose aujourd'hui d'une expérience unique en matière de restauration et de gestion du Rhône, des espaces qui le bordent et des espèces qui en dépendent. Forte de ce savoir-faire CNR démontre qu'il est possible de concilier les activités humaines et le respect des écosystèmes, et s'engage à transmettre durablement le fleuve Rhône aux générations futures.

2, rue André Bonin
69316 Lyon cedex 04 - France
+33 (0)4 72 00 69 69
cnr.lyon@cnr.tm.fr



cnr.tm.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Les partenaires



BEEODIVERSITY est une entreprise spécialisée dans la protection de la biodiversité. Elle utilise des technologies innovantes et basées sur la nature pour surveiller l'environnement et agir de manière ciblée pour améliorer la qualité du territoire.



ARTHROPOLOGIA est une association naturaliste qui agit en faveur du vivant, pour la connaissance et la protection des insectes et de leurs milieux de vie. L'association accompagne depuis plus de 20 ans les acteurs et les territoires par le biais d'études et expertises naturalistes, d'actions de formation, de sensibilisation et de mobilisation citoyenne.



L'ADA AURA est une association dédiée au développement de l'apiculture sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes. Elle accompagne les apiculteurs et apicultrices dans leurs projets de développement et d'installation en favorisant le partage d'expériences et de techniques pour progresser. Elle agit également au-delà du monde apicole pour représenter la filière régionale et sensibiliser à la protection de l'environnement de l'abeille.

LES INSECTES POLLINISATEURS des espèces à préserver



GRAPHISTAR 09-2024 / - Crédit photos : Camille Moirenc, photothèque CNR, AdobeStock, Shutterstock.

Les pollinisateurs et leurs habitats

HYMÉNOPTÈRES

Environ 10 000 espèces* dont:

1



Abeille mellifère

2



Osmie cornue

3



Collète du lierre

4



Fourmi noire des jardins

DIPTÈRES

Environ 10 000 espèces* dont:

5



Eristale des arbustes

6



Lucilie impériale

LÉPIDOPTÈRES

Environ 5 650 espèces* dont:

Papillons de nuit

5 400 espèces dont:

7



Zygène du trèfle

8



Moro-sphinx

9



Noctuelle des moissons

Papillons de jour

272 espèces dont:

10



Azuré du serpolet

COLÉOPTÈRES

Environ 12 000 espèces* dont:

11



Coccinelle à sept points

12



Téléphore fauve

13



Cétoine dorée

* En France métropolitaine



Le cycle du papillon

Papillon (adulte)
Œufs
Chenille (larve)
Chrysalide (nymphe)
Papillon se nourrissant de nectar
Papillon sortant de la chrysalide



1 espèce sur 10
d'abeille et de papillon en Europe est au bord de l'extinction selon l'UICN¹

30%
le taux de mortalité annuel des abeilles mellifères²

¾ des espèces de bourdons
seront en déclin ou en extinction si la température augmente de 3° en un siècle³

150 insectes
meurent en moyenne chaque nuit par point lumineux, d'épuisement ou brûlés par la chaleur⁵

Des espèces menacées de disparition

Le déclin mondial des insectes pollinisateurs est reconnu par la communauté scientifique internationale. Car, pour que ces insectes vivent et prospèrent, il leur faut des conditions favorables : un habitat adapté à leurs besoins, une diversité de plantes à fleurs pour se nourrir, un environnement non pollué.

Les effets néfastes des activités humaines :

- L'artificialisation des sols détruit et fragmente les habitats (70% des abeilles sauvages nichent dans les sols)
- L'agriculture intensive provoque une perte de diversité floristique, quantité et qualité
- La fauche intensive, l'abandon du pastoralisme réduisent la diversité et la richesse des agrosystèmes
- L'utilisation de phytosanitaires (insecticides, fongicides, herbicides, etc.) entraîne la mortalité directe ou indirecte des pollinisateurs et du reste de la biodiversité
- La pollution de l'air et la pollution lumineuse leur rend plus difficile de reconnaître, localiser et mémoriser leurs ressources florales, ce qui impacte leur capacité à se nourrir et, par conséquent, à polliniser⁴

Le changement climatique

Il modifie les conditions de vie des insectes, de leurs ressources et de leurs habitats (hygrométrie, sécheresse, canicule, retard ou absence de floraison...).

Il est donc essentiel de **restaurer la diversité biologique** dont les insectes pollinisateurs forment une composante majeure afin de recréer un **environnement sain**. De la qualité de l'environnement dépend la **santé de l'ensemble du vivant** dont l'Homme fait partie.

Sources
1, 2 et 3 : Plan National en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation 2021-2026 du Ministère de la transition écologique et du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation
4 : eoleaf.com
5 : CEREMA

CNR, engagée en faveur des pollinisateurs

En cohérence avec le 2ème Plan National 2021-2026 en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation, CNR mène une vaste étude bibliographique et cartographique des zones sensibles afin de classer, hiérarchiser et prioriser. Cette étude permettra de bâtir un plan d'actions (accroissement de gîtes, habitats, corridors, ressources alimentaires...) et de mobiliser les acteurs locaux de la vallée du Rhône. CNR finance cette étude au titre des plans 5Rhône, ses plans quinquennaux en faveur du développement durable de la vallée du Rhône.

UN ENGAGEMENT DE LONGUE DATE

Dès 2013, CNR s'est mobilisée en faveur des insectes pollinisateurs à travers le lancement de son programme Abeille et Compagnie, subventionné dans le cadre de ses missions d'intérêt général. De nombreuses actions en ont découlé : installation de ruches sur le domaine concédé, construction de spirales aromatiques, sensibilisation auprès des scolaires et du grand public, participation aux Apidays, soutien à la filière apicole...

Gérer et respecter notre patrimoine naturel

O produit phytosanitaire
utilisé par CNR sur son domaine concédé depuis 2007

Gestion différenciée :
pastoralisme (moutons, chèvres, chevaux, bovins) pour l'entretien de certaines digues, fauche